Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les débits dans les rivières vaudoises atteignent un niveau critique

Le Département de la sécurité et de l'environnement, Service des eaux, sols et assainissement demande instamment aux détenteurs d'autorisation de pompage de limiter au maximum leurs prélèvements d'eau aux rivières ces prochains jours.

L'augmentation des températures et les faibles précipitations de ces dernières semaines mettent les cours d'eau vaudois au régime sec. Le déficit hydrique des années 2003 et 2004 se prolonge. Actuellement, la situation n'est pas satisfaisante, sans pluies importantes ces prochains jours, les débits minimaux seront atteints.

Selon l'évolution de la situation météorologique, une interdiction des pompages-arrosages sera prononcée prochainement. La gestion des eaux du bassin versant de la Broye sera coordonnée avec le canton de Fribourg.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 juillet 2005

DSE, Service des eaux, sols et assainissement, Economie hydraulique, Yves Chatelain, Rue de Valentin 10, 1014 Lausanne, 021 316 75 16, yves.chatelain@sesa.vd.ch